

# INTÉGRER L'EAU DANS LES PROJETS D'AMÉNAGEMENT : IMPACTS, MÉTHODOLOGIE ET LEVIERS D'ACTIONS

## Organisation

Cette formation est dispensée sur **1 journée de 7 heures (9h - 17h)** pour un effectif de 3 à 15 participants.

Dates des sessions consultable sur le site [bcompetences.com](https://bcompetences.com)

## Objectif

- Connaître la réglementation et les enjeux de la ressource eau
- Comprendre comment les projets d'aménagement impactent le cycle de l'eau
- S'approprier la méthodologie pour intégrer l'eau dans une approche globale du projet urbain
- Choisir les bons leviers d'actions pour préserver l'eau / gérer son abondance selon les spécificités de son territoire

## Formateur

Christian PIEL, Urbaniste hydrologue, Urban Water

## Public et prérequis

Avoir déjà exercé dans le domaine du foncier, de l'aménagement, de l'urbanisme, de l'immobilier, du logement, de l'architecture, de l'ingénierie ou de la construction. Connaître les règles et documents d'urbanisme

Ingénieurs bureaux d'études ; AMO ; Architectes-urbanistes ; Paysagistes, Services techniques/ innovation des maîtres d'ouvrages publics et privés (Collectivités territoriales, promoteurs, bailleurs)

Elus des collectivités locales, Economistes de la construction

## Tarifs

Tarif Session en présentiel ou à distance : **1 060 € HT**

**Pour connaître le tarif réservé aux abonnés contactez nous [formations@bcompetences.com](mailto:formations@bcompetences.com)**

## Contenu de la formation

Avec un coût moyen très largement inférieur à celui de l'énergie, l'eau a longtemps donné l'illusion de l'abondance, et été positionnée au second plan par rapport à l'enjeu de la réduction des émissions de CO2.

Pourtant, les inondations se multiplient et, parallèlement, de plus en plus de territoires font face à des périodes de sécheresse prolongée et à des restrictions des usages de l'eau. Désormais, la disponibilité et la qualité de l'eau ne sont plus des évidences. Dans ce contexte, le gouvernement a lancé en 2023 un plan d'action pour une gestion résiliente, sobre et concertée de la ressource en eau.

Quels sont les conséquences de ces évolutions sur les projets urbains ?

Quel rôle pour les acteurs de l'aménagement ? Quelles nouvelles méthodes et compétences pour bien intégrer l'eau et produire des villes adaptées aux enjeux d'aujourd'hui et de demain ?

## **Inondations vs. sécheresse : enjeux, échelles et approche territoriale de l'intégration de l'eau aux projets urbains**

- Les impacts des projets d'aménagement urbain sur le cycle de l'eau
  - Zones inondables et zones arides : panorama des évolutions liées au changement climatique
- Un enjeu aux multiples dimensions : écologiques, géographiques, économiques, réglementaires, techniques...
- Organisation des acteurs et des responsabilités

## **Décrypter la réglementation en matière de gestion de l'eau dans les projets urbains**

- Réglementations dédiées à l'eau et à la transition écologique : loi sur l'eau, plan pour la gestion des eaux pluviales, loi AGECE, loi Climat et Résilience...
- Synergies entre gestion de l'eau et règles d'urbanisme
- Les perspectives ouvertes par le Plan Eau

## **Evaluer l'impact d'un projet urbain sur la ressource eau**

- Les conséquences sur le cycle de l'eau à l'échelle du projet, de la parcelle, du quartier, du territoire
- Identifier les besoins en eau du projet, les leviers pour les maîtriser et les ressources disponibles

## **Quelle stratégie de gestion de l'eau ? Une ressource, un risque, un moyen de transport ?**

- Définition des objectifs
- Planification des actions
- Mise en place d'indicateurs de suivi
- Méthodologie du projet : nouvelles étapes, nouveaux acteurs, nouvelles compétences...

## **Aménager avec le risque inondation actuel et futur**

- Débordement, ruissellement, remontée de nappes, submersion : les différents types d'inondation
- Désartificialisation, solutions d'adaptation fondées sur la nature, renaturation des cours d'eau : redonner sa place à l'eau
- Les espaces inondables : nouvel atout pour les territoires ?
- Exemples de cas concrets

## **Préserver la ressource eau : bonnes pratiques et perspectives dans les projets urbains**

- Préservation des zones humides, tourbières, nappes phréatiques
- Récupération des eaux pluviales et d'irrigation : quel potentiel ? Quel type d'utilisation aujourd'hui ?
- Utilisation des eaux grises : quel encadrement juridique et quelles dérogations pour mener une expérimentation
- Exemples de cas concrets

## **Sensibilisation des acteurs et recours à l'outil administratif**

- Quelles nouvelles clauses intégrer dans les appels d'offre pour encourager des bâtiments sobres en eau ?
- Quand faut-il admettre de ne pas construire ?
- Accompagnement des acteurs et des usagers
- Les enjeux du partage d'une ressource rare

## **ATELIER PRATIQUE**

Conception d'un projet d'aménagement intégrant l'eau en sous-groupes

---

## Modalités pédagogiques

Cette formation est dispensée en **présentiel** ou en **distanciel** (zoom ou équivalent) ou en **hybride** (un groupe de stagiaires en présentiel et un groupe en distanciel en simultané).

Une approche **théorique** et **méthodologique** à travers de **cas pratiques ou ateliers ou exercices, de mise en situation** par des jeux d'acteurs et **partage des compétences** par **des échanges** entre stagiaires et formatrices/formateurs.

## Supports pédagogiques

Les **supports** sont envoyés par **mail** ou accessible les **espaces apprenant** sous format PDF avant ou pendant la formation.

*Des documents supplémentaires pourront être transmis par la formatrice ou le formateur lors de la formation.*

## Evaluation des compétences

Avant chaque formation, il est demandé aux stagiaires de remplir une **fiche des recueils et des attentes**, ainsi qu'un **questionnaire d'auto-évaluation**, disponible sur l'espace apprenant

Au début de la formation, un **tour de table** est prévu pour reformuler les attentes des stagiaires

A l'issue de la formation, les stagiaires devront répondre à **une évaluation sous forme de QCM**, ou ils seront évalués à partir d'une **grille de compétences** lors de la réalisation d'un cas pratique, ce qui nous permettra de nous assurer la **bonne acquisition des compétences**.

## Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Les lieux de formation sont **accessibles aux personnes à mobilité réduite**.

Pour toute autre demande spécifique liée au handicap d'un potentiel stagiaire, merci de contacter **Clarisse PUL** ou **Isabelle BIANCHI**, par mail : [formations@bcompetences.com](mailto:formations@bcompetences.com), par téléphone : 01 86 95 72 10.

*Il s'agira de connaître les compensations nécessaires mobilisables. Nous analyserons ensuite la situation particulière du potentiel stagiaire avec notre réseau de partenaires.*

## Lieu

### Paris 2ème

Salle adaptée à la formation. L'adresse est communiquée au moment de l'envoi de la convocation (J-15)

---

Toutes participations à nos formations doivent **être contractées par une convention de formations**.

**Les demandes d'inscription** se font soit en ligne via notre site internet **bcompetences.com** soit en contactant **Clarisse PUL** (assistante formations) par mail à l'adresse **formations@bcompetences.com**

**Possibilités d'inscription sous réserve de places disponible, jusqu'à 5 jours ouvrés avant la formation.**